



**Municipalité de Hampden**

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax : 819-560-8445

[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**11 octobre 2016**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, mardi le 11 octobre 2016, les conseillers et conseillères présents sont :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**

**Absente : Siège # 6 Madame Valérie Prévost**

**Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la Directrice Générale & secrétaire-trésorière, par intérim Madame Manon Roy**

---

**#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

---

**#2 2016-10-161 Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2016
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
7. Question du public
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance
  - 9.1 Bilan parcours de Marche au Cœur de Mégantic
  - 9.2 Aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services incendies
  - 9.3 Projet Shed
  - 9.4 Demande de changement emplacement de boîtes postales
  - 9.5 Visite d'inspection MMQ
  - 9.6 Église catholique St-Paul de Scotstown
  - 9.7 Pneu pour camion
10. Résolutions

**(SUITE RÉOLUTION 2016-10-161)**

- 10.1 Souper de Noel
- 10.2 Plan de sécurité civile
- 10.3 Salle VTT pour élection 14 octobre 2016
- 10.4 Vitre pour porte de rétro caveuse
- 10.5 Nouveau Pompier (Maxime Laliberté)
- 10.6 Activité Oktoberfest East-Angus
- 11. Varia
  - Achat avec bon de commande
  - Journal Évènement
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Monsieur Alain Sabourin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée

**#3 2016-10-162 Acceptation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2016**

---

Attendu que tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 ;

Attendu que tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée

**#4 Rapport des comités et du maire**

---

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

**#5 Rapport de la directrice générale**

---

Madame Kim Leclerc dépose son rapport mensuel.

**#6 Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme**

---

Madame Kim Leclerc dépose le rapport mensuel pour le service de voirie transmis par l'employé de voirie M. St-Laurent, le rapport mensuel pour le service incendie transmis par le

**(SUITE RAPPORT DU SERVICE DE VOIRIE, INCENDIE ET URBANISME)**

chef pompier M. Beauchesne ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme transmis par M. Martin.

---

**#7 Période de questions**

---

19h15 : Questions et/ou commentaires : aucun

---

**#8 2016-10-163 Approbation des comptes du mois**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés au conseil au montant de 39 685.40\$. Les chèques # 201600219 à 201600253 sont émis.

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires au montant de 6526.80 \$.  
Les chèques #201600234 à #201600266.

Adoptée

---

**#9 Correspondance**

---

- 9.1 Bilan parcours de Marche au Cœur de Mégantic
- 9.2 Aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services incendies
- 9.3 Projet Shed
- 9.4 Demande de changement emplacement de boîtes postales
- 9.5 Visite d'inspection MMQ
- 9.6 Église catholique St-Paul de Scotstown
- 9.7 Pneu pour camion

---

**#10 Résolutions**

---

---

**2016-10-164 Souper de Noel**

---

Attendu qu'il y aura un souper de Noel, pour les employés le 2 décembre prochain et que nous offrirons un buffet chaud au cout de 18 \$ par personne, pour l'occasion.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Adoptée

---

**2016-10-165 Plan de sécurité civile**

---

Attendu que les personnes suivantes soient nommées représentantes du canton de Hampden sur le comité de sécurité civile conjointement avec la ville de Scotstown :

**(SUITE RÉOLUTION 2016-10-165)**

Bertrand Prévost, maire  
Lisa Irving, conseillère  
Chantal Langlois, conseillère  
Sylvie Caron, conseillère  
Valérie Prévost, conseillère  
Daniel Beauchesne, directeur d'incendie  
Kim Leclerc, directrice générale et coordonnatrice d'urgence  
Manon Roy, directrice générale par intérim et coordonnatrice d'urgence

Il est proposé par le conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Adoptée

**2016-10-166**

**Salle VTT pour élection 14 octobre 2016**

---

Attendu que le conseil a eu une demande pour la location de la salle pour les élections du club de véhicule tout terrain ;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil accepte de leur prêter la salle gratuitement le 14 octobre 2016 pour les élections.

Adoptée

**2016-10-167**

**Vitre pour rétro caveuse**

---

Attendu que nous avons besoin d'une vitre pour la rétro caveuse ;

Il est proposé par la conseiller Monsieur Alain Sabourin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat d'une vitre pour la rétro caveuse au montant de 468.08\$ *plus taxes*.

Adoptée

**2016-10-168**

**Nouveau pompier (Maxime Laliberté)**

---

Attendu que la municipalité est toujours à la recherche de nouveau pompier volontaire pour son service incendie ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil engage Monsieur Maxime Laliberté comme pompier volontaire pour le service incendie de Hampden. Il aura quatre ans pour suivre la formation de pompier 1.

Adoptée

Attendu qu'il y a l'activité Oktoberfest pour la fondation Louis-St-Laurent à East-Angus ;

Il est proposé par la conseiller Monsieur Pascal Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat de billets au montant de 300.00\$ *sans taxes*.

Adoptée

#11

Règlements

2016-10-170

Règlement 110-59-2106 modifiant le code d'éthique et  
déontologique des employés

### RÈGLEMENT NO. 110-59-2016

#### **RÈGLEMENT SUR L'ÉTIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉ MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux en 2012;

ATTENDU QUE la Loi a été changée en 2016 pour ajouter une interdiction aux employés municipaux;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 12 septembre 2016 par le conseiller Monsieur Pascal Prévost ;

ATTENDU QUE le règlement 110-59-2012 doit être amendé ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR PASCAL PRÉVOST  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 110-46-2016 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

Article 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Le présent règlement s'applique aux employés de la Municipalité du canton de Hampden.

Article 3 : Le règlement 110-59-2012 est modifié pour ajouter l'article 5.7 qui se lit ainsi :

« Il est interdit à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention, a déjà été prise par le conseil ou par l'autorité compétente de la municipalité. »

Article 4 : Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la Loi.

- Projet Parc École Scotstown
- Achat effectué sans bon de commande

20h30 : Questions et/ou commentaires : aucun

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que la présente assemblée soit levée à 20h30.

---

Mr Bertrand Prévost  
Maire

---

Mme Manon Roy  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière par intérim